



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudo-y-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudo-y-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL-REPAS, LES ACCUEILS PERISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR, DU MERCREDI POUR LE SIVOS DE PECY-VAUDOY

L'Accueil-Repas, les Accueils Périscolaires du matin et du soir et du mercredi sont ouverts aux enfants (à partir de 3 ans et jusqu'à la fin du CM2) des écoles de Vaudo-y-en-Brie et de Pécy.

L'ACCUEIL-REPAS

LIEU DE L'ACCUEIL-REPAS

RESTAURANT SCOLAIRE DES CHÊNES ROUGES
Rue du Vieux Château – 77970 PECY

1/ FONCTIONNEMENT

Le service de la restauration scolaire est proposé aux élèves du RPI PECY VAUDOY et leurs intervenants, uniquement sur la pause méridienne de la période scolaire ainsi que les mercredis.

Le restaurant scolaire est ouvert de 11h30 à 13h30 pour assurer le service du midi.
En cas de sortie scolaire, le restaurant scolaire fournira un panier pique-nique.

Avec l'appui d'une participation collective et pédagogique de l'équipe d'animation du Relais des P'tits Loups, auprès de nos écoliers, le restaurant scolaire apporte des atouts majeurs à l'éveil, l'apprentissage du goût, l'éducation du respect de la vie collective, à l'hygiène et la nature.

La pause méridienne est un moment hors temps scolaire. L'ensemble des personnels présents sur ce temps participent à ce temps au bénéfice des enfants. Leur rôle consiste à encadrer et accompagner l'enfant pour faire de l'instant de restauration un moment convivial. Il veille à ce que l'enfant déjeune correctement et goûte sans le forcer. Il a le rôle de référent et médiateur auprès des enfants en leur faisant respecter les règles de vie sur lesquelles ils se seront engagés.

2/ MENUS

La commune de PECY propose aux élèves du RPI PECY-VAUDOY, une qualité en matière d'alimentation, en priorisant des produits locaux avec une élaboration des plats sur place, par une équipe de cuisine adaptée au milieu scolaire, dans les locaux, situés rue du Château à PECY « LE RESTAURANT SCOLAIRE DES CHÊNES ROUGES DE PECY ».

Les menus sont encadrés par la réglementation pour assurer la qualité nutritionnelle des repas et établis selon la disponibilité et la saisonnalité des produits du marché dans le but d'offrir aux enfants, en toute équité, un apprentissage du goût et de la diversité des saveurs.

3/ REGLES ET CONSIGNES

Afin de protéger l'enfant de toute intrusion, l'entrée des locaux est interdite au public.

Si un enfant doit quitter le restaurant scolaire pour quelques raisons que ce soit, ce n'est qu'avec un responsable de l'enfant ou un adulte autorisé qui aura été désigné préalablement lors de l'inscription.

Chaque famille demandant l'inscription de son ou ses enfants au service de restauration scolaire s'engage à respecter tous les points du présent règlement.

Une charte de bons comportements est jointe au présent règlement. Les parents s'engagent à accompagner les enfants dans la connaissance et la compréhension de cette charte.



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudois-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudois-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

CONDITIONS D'ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE :

1/ BENEFICIAIRES

Le service est ouvert aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires des communes de Pécly et de Vaudois-en-Brie.

En cas de scolarisation en cours d'année, l'enfant pourra accéder à la restauration scolaire dans un délai minimum d'une semaine.

2/ INSCRIPTION

En raison des modalités de confections des menus ; les inscriptions se feront, **par cycle scolaire, de vacances à vacances**, suivant un **calendrier d'inscription et de réservation qui vous sera communiqué** par le bureau du FOYER RURAL – RELAIS DES P'TITS LOUPS.

Toutes modifications de plannings pourront se faire dans un délai de 15 jours minimum avant chaque repas (mercredi inclus).

Le dossier complet contiendra :

- La fiche de renseignements
- Le règlement intérieur
- La fiche d'inscription à la restauration scolaire
- La fiche de réservation des accueils périscolaires
- La charte de bons comportements

Au moment de l'inscription, la famille indiquera obligatoirement les jours pour lesquels elle souhaite que son enfant déjeune au restaurant scolaire.

Ces informations permettront de répondre aux objectifs suivants :

- Connaître précisément le nombre de rationnaires afin de prévoir le nombre de repas à servir
- Eviter les pertes et gaspillages alimentaires

3/ TARIFICATION

Le tarif est fixé à **4,55 €** pour l'année scolaire 2024/2025 et révisable chaque année.

Les prestations réservées sont définitives et facturables

En cas de force majeure et suivant les possibilités du service, les prestations non-réservées, seront majorées de 30%.

Les déductions de repas ne seront possibles que dans les cas suivants :

- Fermeture du service
- Grève entraînant une interruption du service de restauration
- Radiation en cours d'année
- Absence pour maladie : sous condition que la famille présente une attestation d'un médecin ou de l'hôpital dans les 7 jours qui suivent le retour de l'élève (les 3 premiers jours restent à la charge des familles)

En cas d'absence des professeurs non remplacés, intempéries et annulation de transports scolaires, exclusions de l'élève, absence pour convenances personnelles, les prestations commandées seront facturées.

Toutefois en cas d'absence de transports scolaires, il est impératif de prévenir avant 9h00 de la présence ou non des enfants au restaurant scolaire afin de permettre aux cuisines d'ajuster le nombre de repas et éviter ainsi les gaspillages de masse. Information par SMS au 07.85.55.92.73.

4/ FACTURATION ET PAIEMENT

La période de facturation est mensuelle, à terme échu.

Les factures seront à régler dans un délai de 15 jours, au RELAIS DES P'TITS LOUPS, dans leur intégralité et sans aucune modification. En cas de réclamation, adresser un mail au foyerural-vaudois@orange.fr.



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- VaudoY-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de VaudoY-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

REGIME ALIMENTAIRE SPECIFIQUE :

1/ RAISONS DE SANTE

Afin de permettre l'accueil au restaurant scolaire des enfants souffrant d'allergies alimentaires ou de troubles de santé dus à une maladie chronique, les familles devront obligatoirement établir un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Celui-ci doit être rédigé et signé par le médecin et les partenaires concernés (Directeur d'école, élu, Médecin scolaire ou PMI, responsable de cantine, ...).

Ce PAI est valable un an et doit être renouvelé chaque année.

Uniquement dans le cadre d'un PAI établi, le personnel pourra administrer à l'enfant le traitement médical prescrit.

Uniquement en cas de PAI, un panier repas préparé par la famille, identifié au nom de l'enfant, devra être fourni chaque matin directement au restaurant scolaire pour ne pas rompre la chaîne du froid (circulaire ministérielle du 25 juin 2001).

Une remise de 50% du prix du repas sera appliquée.

2/ CONVICTIONS RELIGIEUSES OU CONVENANCES PERSONNELLES

L'élaboration des menus tiendront compte du principe républicain de laïcité et de neutralité religieuse.

La restauration scolaire a une vocation collective et ne peut répondre à des préférences ou des convenances personnelles.

Aucune substitution ne sera prévue automatiquement, il sera proposé une quantité supérieure des aliments composant les repas, sous réserve du stock.

LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

LIEU DES ACCUEILS PERISCOLAIRES
Salle des Associations
Cour de la Résidence du Four - 77970 PECY
Tél : 01.64.01.56.12 – 07.71.65.07.15

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN/SOIR

L'Accueil Péri-scolaire prend en charge les enfants scolarisés dans les écoles de PECY et de VAUDOY-en-Brie :

- Le matin : à partir de 7h30 jusqu' à 8h45, du lundi au vendredi. Les enfants seront accompagnés à l'Ecole de PECY pour ceux scolarisés à PECY et au car pour ceux scolarisés à VAUDOY-en-Brie. Les jours scolaires et resteront sur place les mercredis.
- Le soir : de 16h 45 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis ; les enfants seront pris en charge à l'école de PECY pour ceux scolarisés à PécY et à l'arrivée du car à PECY pour ceux scolarisés à VAUDOY-en-Brie. Un goûter sera distribué aux enfants dans le cadre de l'accueil péri-scolaire du soir.

Le soir aucun enfant ne sera autorisé à repartir seul. Seules les personnes habilitées et référencées dans le dossier d'inscription seront en mesure de récupérer l'enfant et devront émarger le soir afin de consigner l'heure de départ de l'enfant.

Un tarif de dépassement d'horaire de **5 €** sera appliqué pour les départs récurrents des enfants après 18h30.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI

L'accueil péri-scolaire du mercredi prend en charge les enfants de 8h45 à 18h30 tous les mercredis (hors vacances scolaires).

Les enfants sont pris en charge par les animateurs dès leur arrivée à PécY et seront sous leur responsabilité le temps du repas de 12h à 13h. Les repas sont pris au Restaurant Scolaire des Chênes Rouges de PécY dans les mêmes conditions que l'accueil-repas des jours scolaires et facturés en plus du forfait Mercredi.

En cas de sorties, des paniers pique-nique sont élaborés par les cuisines des CHÊNES ROUGES DE PECY.



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudo-y-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudo-y-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

Les activités démarrent à partir de 8h45.

Pour une bonne organisation :

- **les arrivées du matin se feront au plus tard à 9h00** afin de ne pas perturber le déroulement des activités prévues les mercredis
- **les départs ne se font qu'à partir de 17h00**, après le goûter fourni par l'accueil de loisirs, et jusqu'à 18h30 au plus tard. Il est impératif de respecter cet horaire, le cas échéant, les animateurs seront dans l'obligation de téléphoner à la gendarmerie qui viendra récupérer l'enfant encore présent après 18h30.

Le soir aucun enfant ne sera autorisé à repartir seul. Seules les personnes habilitées et référencées dans le dossier d'inscription seront en mesure de récupérer l'enfant et devront émarger le soir afin de consigner l'heure de départ de l'enfant.

Lors des sorties, ces horaires peuvent être modifiées. Les parents seront informés par un affichage sur les panneaux d'affichages et au préalable par le formulaire d'autorisation de sortie.

REGLEMENT GENERAL

INSCRIPTION PREALABLE

Aucun enfant ne sera accepté aux différentes activités précitées sans dossier d'inscription préalable, tant pour des raisons de sécurité que d'organisation.

Les inscriptions au Restaurant Scolaire se feront par cycle scolaire conformément au détail donné dans la rubrique Accueil-Repas.

Les réservations des accueils périscolaires, matin, soir et mercredi, se feront mensuellement.

Pour les accueils périscolaires du matin et du soir, les inscriptions occasionnelles ou modifications de plannings devront être signalées impérativement 48h à l'avance (jours ouvrés) par mail : foyer rural-vaudo-y@orange.fr ou par SMS au 07.85.55.92.73.

soit : le lundi pour une annulation du jeudi / le mardi pour une annulation du vendredi / le jeudi pour une annulation du lundi / le vendredi pour une annulation du mardi.

Pour les accueils du MERCREDI, les modifications de planning devront être signalées impérativement une semaine à l'avance.

Dans tous les cas, par civisme, toutes annulations de prestations, même facturées, devraient donner lieu à une information d'annulation afin de permettre d'affecter les demandes en liste d'attente.

Tout renseignement utile au bon accueil de l'enfant doit être signalé (psychologique, physique, situation de famille...).

Tout changement d'information (adresse, numéro de téléphone, état civil, décharge...) doit être signalé dans les plus brefs délais.

REGLES DE VIE

- RESPECT MUTUEL DES ENFANTS LES UNS ENVERS LES AUTRES
- RESPECT ENVERS LE PERSONNEL
- RESPECT ET RANGEMENT DES JEUX ET MATERIELS MIS A LEUR DISPOSITION

Dans le cas où des difficultés de discipline interviendraient avec votre enfant, envers les autres enfants ou envers le personnel, les mesures suivantes pourront être prises afin d'assurer le bon fonctionnement du service :

- AVERTISSEMENT PAR TELEPHONE ET/OU PAR COURRIER
- EXCLUSION TEMPORAIRE
- EXCLUSION DEFINITIVE



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudo-y-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudo-y-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

REGLEMENT FINANCIER

Tarif en vigueur pour l'année scolaire 2024-2025 :

- Une adhésion familiale annuelle de 20 € à l'ordre du Foyer Rural de Vaudo-y-en-Brie et 3 enveloppes timbrées à remettre à l'inscription par famille à vos noms et adresses.
- Un chèque de caution de 200 € à l'ordre du Relais des P'tits Loups
- Prix du repas, accueil du midi et du mercredi : 4.55 €
- Montants périscolaires :

Matin :	3.50 €	7h30 à 8h45
Soir :	5.50 €	16h45 à 18h30
Mercredi :	12.00 €	hors repas 8h45 à 18h30
Tarif Mercredi pour les enfants hors communes de Pécy ou Vaudo-y :	15.00 €	hors repas 8H45 à 18h30
- Tarif des dépassements d'horaires après 18h30 : 5.00 €

La facturation s'effectue en fin de mois pour l'ensemble des prestations

Le paiement est mensuel, au plus tard le 15 du mois suivant les prestations. Nous demandons de respecter rigoureusement la date d'échéance, le chèque de caution sera déposé en banque si deux mois consécutifs de facturations n'étaient pas réglées.

Tout règlement par chèque devra être libellé à l'ordre de : « FOYER RURAL – LE RELAIS DES P'TITS LOUPS », et déposé dans la boîte aux lettres du RELAIS DES P'TITS LOUPS – 18 rue de la Poste -77141 Vaudo-y en Brie.

Il est préconisé de faire des règlements par virement bancaire à la domiciliation ci-dessous :

La Banque Postale-Centre Financier
45900 LA SOURCE Cedex 9
IBAN : FR41 2004 1010 1247 8757 3Z03 357
BIC : PSSTFRPPSCE

N.B. Aucun règlement ne devra être remis directement aux Ecoles.

LA DECISION DE L'EXCLUSION TEMPORAIRE OU DEFINITIVE POURRA EGALEMENT ÊTRE PRISE EN CAS DE NON-PAIEMENT DES FACTURES.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Établissement Guichet N° de compte Clé RIB
20041 01012 4787573Z033 57

IBAN - Identifiant international de compte
FR41 2004 1010 1247 8757 3Z03 357

BIC - Identifiant international de l'établissement
PSSTFRPPSCE

DOMICILIATION :
LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER
45900 LA SOURCE CEDEX 9

TITULAIRE DU COMPTE :
FOYER RURAL VAUDOY EN BRIE
LE RELAIS DES P'TITS LOUPS
MAIRIE
77141 VAUDOY EN BRIE

Cadre réservé au destinataire du relevé

Téléphone du RESTAURANT SCOLAIRE DES CHÊNES ROUGES à PECY : 07.71.65.07.15
de 11h30 à 13h30, Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi, le mercredi de 12h00 à 13h00 en période scolaire
Rue du Vieux Château – 77970 PECY

Téléphone des Accueils Périscolaires à Pécy : 01.64.01.56.12 / 07.71.65.07.15
de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h30, Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi en période scolaire
Salle des Associations – Cour de la Résidence du Four - 77970 PECY

Téléphone/répondeur du Foyer Rural à Vaudo-y en Brie : 01.64.07.52.73 / 07.85.55.92.73
BUREAU DU FOYER RURAL – 18 rue de la Poste – 77141 VAUDOY EN BRIE
Permanence : Lundi-mardi-Jeudi-Vendredi de 8h45 à 16h45 en période scolaire
e-mail : foyerrural-vaudo-y@orange.fr